

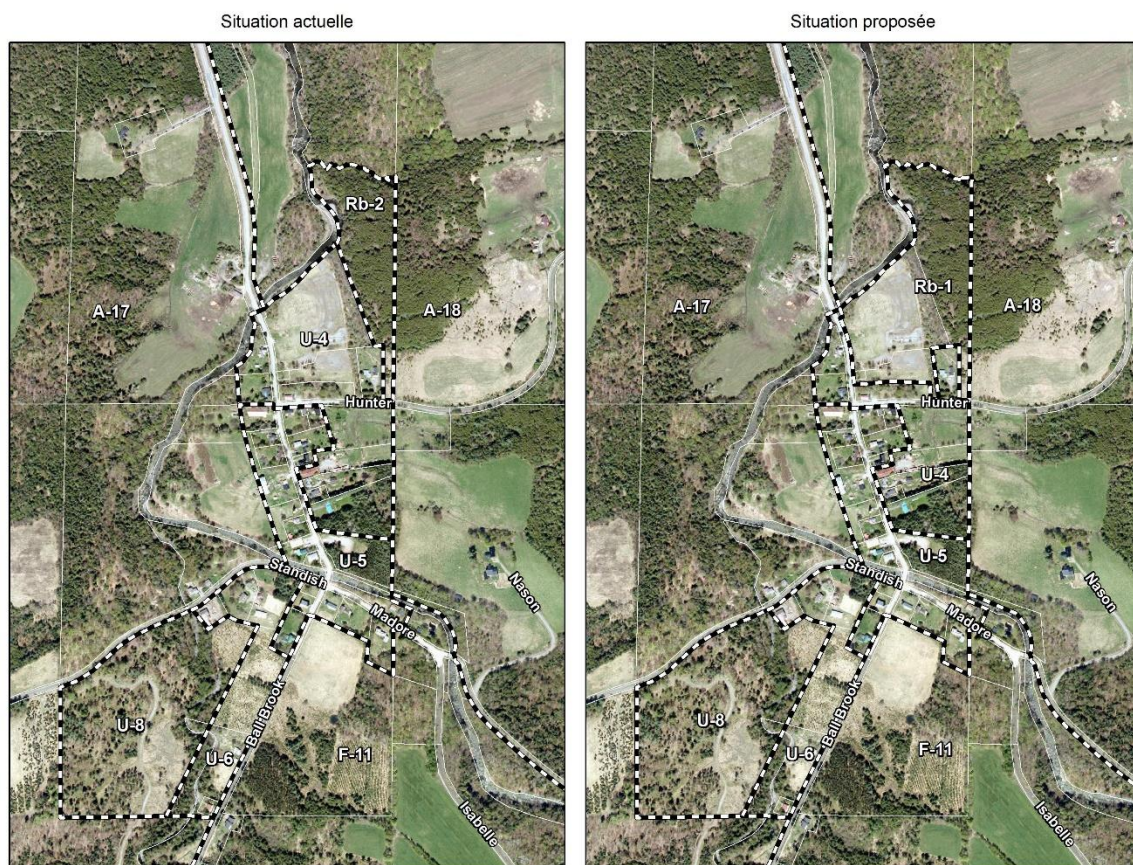
**AVIS PUBLIC DE CONSULTATION
AUX PERSONNES ET ORGANISMES DÉSIRANT S'EXPRIMER SUR LE SECOND
PROJET DE RÈGLEMENT N 303-2022 INTITULÉ :**

« Règlement numéro 303-2022, modifiant le règlement de zonage afin de modifier plusieurs éléments liés aux usages, à la hauteur des bâtiments dans la zone U-5 et au projet intégré en zone U-8 »

Conformément aux articles 124 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 7 novembre 2022, le conseil de la municipalité de Barnston-Ouest a adopté par résolution le second projet de règlement n° 303-2022 intitulé : « **Règlement numéro 303-2022, modifiant le règlement de zonage afin de modifier plusieurs éléments liés aux usages, à la hauteur des bâtiments dans la zone U-5 et au projet intégré en zone U-8.** » Ce second projet de règlement contient une nouvelle disposition susceptible d'approbation référendaire.

Suite à une erreur cléricale, le second projet de règlement ajoute une modification supplémentaire qui vise la modification de la délimitation de la zone RB-1 et U-4. De plus, le second projet de règlement vise les mêmes éléments du premier projet de règlement soit de renommer la zone RB-1 par U-8, autorisé uniquement les usages activité culturelle, activités religieuses ou communautaires et parc et espace vert, modifier la hauteur des bâtiments autorisés en zone U-5, d'inclure les notions d'entrepreneur artisan et de spécifier que la limite des bassins versants de niveau 4.

Le projet de règlement contient certaines dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

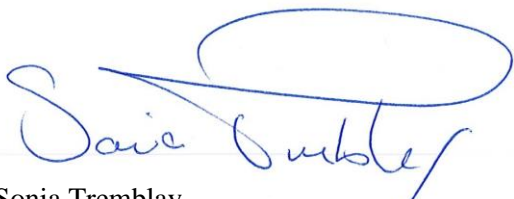


Avis est par les présentes donné de la tenue d'une assemblée publique de consultation le 5 décembre 2022, à 18 h 30 au 2080 chemin Way's Mills Barnston-Ouest.

Au cours de cette assemblée, le maire ou un autre membre du conseil désigné par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement peut être consulté sur notre site web au www.barnston-ouest.ca ou au bureau de la Municipalité aux heures régulières d'ouverture et des copies pourront être délivrées moyennant paiement des droits exigibles.

Donné à Barnston-Ouest, ce 17 novembre 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sonia Tremblay". The signature is stylized with a large, looped initial "S" and a long, sweeping underline that extends to the right.

Sonia Tremblay
Directrice générale greffière-trésorière